



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DULUNDI 29 JUIN 2020 À 18H30

Nombre de membres en exercice : 11 ; Présents : 9 ; votants : 11

Étaient présents : Mesdames CHRETIEN, DI REZZE, HURPEAU, LEMOYNE,  
Messieurs BESANCON, GALIZOT, PREVOT, SEGAULT, VEITH.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : Monsieur Lionel BASTIEN, pouvoir donné à Madame Séverine DI REZZE,  
Monsieur Rémi PIERRON, pouvoir donné à M. Pascal GALIZOT.

M. Nicolas VEITH a été désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour 3 points :

- désignation des membres de la CLECT
- désignation des membres de la CIID
- dénomination et numérotation futur lotissement

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter à l'ordre du jour ces 3 points.

### 1 - FINANCES

#### 1) Compte de gestion et compte administratif 2019

Conformément à l'art. L2121-14 du CGCT, le Maire se retire pour le vote d'approbation du compte administratif 2019

#### COMMUNE :

##### Investissement

Dépenses Prévues : 238 755, 99  
Réalisé : 129 311, 11  
Reste à réaliser : 0,00  
Recettes Prévues : 238 755, 99  
Réalisé : 148 235, 01  
Reste à réaliser : 19 413,00

##### Fonctionnement

Dépenses Prévues : 490 507, 35  
Réalisé : 255 102, 58  
Reste à réaliser : 0,00  
Recettes Prévues : 490 507, 35  
Réalisé : 515 193, 22  
Reste à réaliser : 0,00

##### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 18 293, 90  
Fonctionnement : 260 090, 64  
Résultat global : 279 014, 54

#### LOTISSEMENT :

##### Fonctionnement

Dépenses Prévues : 551 265, 00  
Réalisé : 17 793, 00  
Reste à réaliser : 0,00  
Recettes Prévues : 562 000, 00  
Réalisé : 17 881, 00  
Reste à réaliser : 0,00

##### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 0,00  
Fonctionnement : 88, 00  
Résultat global : 88, 00

## CCAS :

### Fonctionnement

Dépenses Prévues : 11 849, 39  
Réalisé : 3 204, 31  
Reste à réaliser : 0,00  
Recettes Prévues : 11 849, 39  
Réalisé : 11 884, 39  
Reste à réaliser : 0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 0,00  
Fonctionnement : 8 680, 08  
Résultat global : 8 680, 08

Il est rappelé la décision de dissolution du CCAS au 31.12.2019 par délibération n°2019-56 du 11.12.2019.

## Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2020 à l'unanimité.

### 2) Affectation du résultat

#### CCAS :

En raison de la dissolution du CCAS au 31.12.2019, le résultat excédentaire est reporté en fonctionnement du budget principal de la commune (002) **8 680, 08 €**

#### COMMUNE :

Le résultat de fonctionnement excédentaire est reporté en fonctionnement du budget principal de la commune (002) **260 090, 64 € + 8 680, 08 € = 268 770, 72 €**

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCÉDENT **18 923, 90 €**

#### LOTISSEMENT :

Le résultat de fonctionnement excédentaire est reporté en fonctionnement du budget annexe lotissement (002) : **88, 00 €**

## Approbation de l'affectation du résultat 2019 à l'unanimité.

### 3) Vote des taxes locales 2020

Les membres du conseil municipal **décident à l'unanimité** d'augmenter de + 4 % le taux de la taxe foncière (bâti) et de + 1 % le taux de la taxe foncière (non bâti) par rapport à l'année 2019, à savoir :

· Foncier bâti.....12, 60 %  
· Foncier non bâti.....41, 82 %

### 4) Budget 2020

#### COMMUNE :

##### Investissement

Dépenses : 129 754,90 € (dont 0,00 € de RAR)  
Recettes : 129 754,90 € (dont 19 413,00 € de RAR)

##### Fonctionnement

Dépenses : 512 110, 72 € (dont 0,00 € de RAR)  
Recettes : 512 110, 72 € (dont 0,00 € de RAR)

#### LOTISSEMENT :

##### Investissement

Dépenses : 360 000, 00 € (dont 0,00 € de RAR)  
Recettes : 544 588, 00 € (dont 0,00 € de RAR)

##### Fonctionnement

Dépenses : 476 088, 00 € (dont 0,00 € de RAR)  
Recettes : 476 088, 00 € (dont 0,00 € de RAR)

## 5) Décisions du CCAS à reprendre par la commune

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

Fêtes et cérémonies : l'engagement des dépenses à imputer à l'article 6232 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT « Fêtes et cérémonies », telles que : toutes dépenses (feux d'artifices, gerbes, bouquets, orchestres, apéritifs, repas, cadeaux, animations etc...) relatives au bon déroulement d'une manifestation que la commune aura décidé d'organiser.

Cadeaux rentrée en 6<sup>ème</sup> : offrir un cadeau pour un montant maximum de 40 € à chaque enfant de la commune entrant en 6<sup>ème</sup>.

Prime de naissance : verser une prime de 50 €, pour chaque nouvelle naissance, sur un compte bancaire au nom de l'enfant.

Participation aux centres de loisirs : verser une participation financière à 3,00 € par jour pour 15 jours maximum (soit 3 semaines) et par enfant participant à un centre de loisirs, quels que soient le lieu et l'organisme organisatrice.

## 2- INTERCOMMUNALITÉ

Suite aux dernières élections, il est nécessaire de désigner des délégués au sein du Conseil Municipal pour représenter la commune dans les différentes instances intercommunales :

SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) :

**Délégués titulaires :**

1. Séverine DI REZZE
2. Nicolas VEITH

**Délégués suppléants :**

1. Vincent PREVOT
2. Corinne CHRETIEN

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Titulaire : **Monsieur Jean-François SEGALT**

Suppléant : **Monsieur Vincent PREVOT**

CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) :

Titulaire : **Monsieur Rémi PIERRON**

Suppléant : **Monsieur Pascal GALIZOT**

## 3- VIE COMMUNALE

- Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :  
Monsieur le Maire est invité à proposer 12 titulaires et 12 suppléants au service des impôts. 6 titulaires et 6 suppléants seront nommés pour la constitution de la CCID.
- Stationnement et Sécurité : le Maire propose de former un groupe de travail afin de réfléchir au stationnement et à la sécurité sur la commune : M. Jean-François SEGALT, M. Pascal GALIZOT, M. Rémi PIERRON souhaitent s'investir dans ce groupe de travail, d'autres personnes extérieures au Conseil Municipal peuvent venir s'y joindre.
- Lotissement de l'Ancien Etang : il est nécessaire de donner un nom de rue du futur lotissement : « Lotissement de l'Ancien Etang », la numérotation correspondra aux numéros donnés à chaque lot.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h30

Le Maire,  
Jean-François SEGALT



Le secrétaire de séance,  
Nicolas VEITH

